

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**centre interdépartemental de gestion dont la population est de 3500
habitants et plus : CIG DE LA PETITE COURONNE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28750006000028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DES EPL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	43
B9 - Etat du personnel	44
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	49
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	50

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	9.43
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	5.02
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.67
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	41.87
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	187.72
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13.32
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-87.72

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires n° 2023-57 du 29 novembre 2023 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	9 755 672,25	5 854 191,33	0,00	A1	-3 901 480,92
Investissement	607 914,76	0,00	(3)	A2	-607 914,76
Fonctionnement	9 147 757,49	5 854 191,33	(4)	A3	-3 293 566,16

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 690 495,29	III + IV 0,00		B1	-690 495,29
Investissement	I 690 495,29	III 0,00		B2	-690 495,29
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-4 591 976,21
Investissement	A2 + B2	-1 298 410,05
Fonctionnement	A3 + B3	-3 293 566,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 690 495,29
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	390 727,41
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	242 027,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	57 739,99
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 020 336,29	5 340 450,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	690 495,29	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 629 618,42	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 340 450,00	5 340 450,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	61 650 000,00	30 130 472,41
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 31 519 527,59
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		61 650 000,00	61 650 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		66 990 450,00	66 990 450,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 709 840,51	390 727,41	1 607 912,29	1 607 912,29	1 998 639,70
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 508 065,98	242 027,89	2 406 424,00	2 406 424,00	2 648 451,89
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	226 200,00	57 739,99	0,00	0,00	57 739,99
Total des dépenses d'équipement		3 444 106,49	690 495,29	4 014 336,29	4 014 336,29	4 704 831,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 444 106,49	690 495,29	4 014 336,29	4 014 336,29	4 704 831,58

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	4 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00

TOTAL	3 448 106,49	690 495,29	4 020 336,29	4 020 336,29	4 710 831,58
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	629 618,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 340 450,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 579 293,34	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 579 293,34	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 579 293,34	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 392 299,71		4 090 450,00	4 090 450,00	4 090 450,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	928 406,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 320 706,66		5 090 450,00	5 090 450,00	5 090 450,00

TOTAL	3 900 000,00	0,00	5 340 450,00	5 340 450,00	5 340 450,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 340 450,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	5 084 450,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	37 745 346,11	0,00	32 126 025,37	32 126 025,37	32 126 025,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 669 421,23	0,00	23 678 826,63	23 678 826,63	23 678 826,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	643 526,00	0,00	754 698,00	754 698,00	754 698,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		59 058 293,34	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	56 559 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 118 293,34	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	56 559 550,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 392 299,71		4 090 450,00	4 090 450,00	4 090 450,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	928 406,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 320 706,66		5 090 450,00	5 090 450,00	5 090 450,00

TOTAL	61 439 000,00	0,00	61 650 000,00	61 650 000,00	61 650 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	61 650 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	60 600,00	0,00	80 600,00	80 600,00	80 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 595 461,19	0,00	29 475 612,41	29 475 612,41	29 475 612,41
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	807 906,00	0,00	553 240,00	553 240,00	553 240,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 120,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
Total des recettes de gestion courante		30 465 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	31 519 527,59
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	61 650 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 090 450,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		6 000,00	6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 998 639,70	0,00	1 998 639,70
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 648 451,89	0,00	2 648 451,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	57 739,99	0,00	57 739,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 704 831,58	6 000,00	4 710 831,58

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	629 618,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 340 450,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	32 126 025,37		32 126 025,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	23 678 826,63		23 678 826,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	754 698,00	0,00	754 698,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 090 450,00	4 090 450,00
Dépenses de fonctionnement – Total		56 559 550,00	5 090 450,00	61 650 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	61 650 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	250 000,00	0,00	250 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 000 000,00	1 000 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		4 090 450,00	4 090 450,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		250 000,00	5 090 450,00	5 340 450,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 340 450,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	80 600,00		80 600,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 475 612,41		29 475 612,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	553 240,00		553 240,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	21 020,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		30 130 472,41	0,00	30 130 472,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	31 519 527,59
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	61 650 000,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 448 106,49	690 495,29	0,00	4 020 336,29	4 020 336,29	0,00	4 020 336,29	4 710 831,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 709 840,51	390 727,41	0,00	1 607 912,29	1 607 912,29	0,00	1 607 912,29	1 998 639,70
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 508 065,98	242 027,89	0,00	2 406 424,00	2 406 424,00	0,00	2 406 424,00	2 648 451,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	226 200,00	57 739,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 739,99
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 444 106,49	690 495,29	0,00	4 014 336,29	4 014 336,29	0,00	4 014 336,29	4 704 831,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 444 106,49	690 495,29	0,00	4 014 336,29	4 014 336,29	0,00	4 014 336,29	4 704 831,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	629 618,42
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 340 450,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 320 706,66	0,00	5 340 450,00	5 340 450,00	5 340 450,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 392 299,71		4 090 450,00	4 090 450,00	4 090 450,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	928 406,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 320 706,66		5 090 450,00	5 090 450,00	5 090 450,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	5 340 450,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 448 106,49	690 495,29	0,00	4 020 336,29	4 020 336,29	0,00	4 020 336,29	4 710 831,58
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 709 840,51	390 727,41	0,00	1 607 912,29	1 607 912,29	0,00	1 607 912,29	1 998 639,70
2031	Frais d'études	1 505 907,23	306 981,62	0,00	1 421 912,29	1 421 912,29	0,00	1 421 912,29	1 728 893,91
2051	Concessions, droits similaires	203 933,28	83 745,79	0,00	186 000,00	186 000,00	0,00	186 000,00	269 745,79
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 508 065,98	242 027,89	0,00	2 406 424,00	2 406 424,00	0,00	2 406 424,00	2 648 451,89
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2128	Autres agencements et aménagement	12 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	644 919,30	168 571,41	0,00	1 935 341,00	1 935 341,00	0,00	1 935 341,00	2 103 912,41
21578	Autre matériel technique	5 939,60	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	11 729,65	3 729,65	0,00	7 996,00	7 996,00	0,00	7 996,00	11 725,65
21828	Autres matériels de transport	10 000,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
21838	Autre matériel informatique	698 481,43	64 732,31	0,00	214 600,00	214 600,00	0,00	214 600,00	279 332,31
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	124 000,00	4 994,52	0,00	167 482,00	167 482,00	0,00	167 482,00	172 476,52
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	61 605,00	61 605,00	0,00	61 605,00	61 605,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	226 200,00	57 739,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 739,99
2313	Constructions	206 200,00	49 623,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 623,02
2315	Install., matériel et outill. technique	20 000,00	8 116,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 116,97
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 444 106,49	690 495,29	0,00	4 014 336,29	4 014 336,29	0,00	4 014 336,29	4 704 831,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 444 106,49	690 495,29	0,00	4 014 336,29	4 014 336,29	0,00	4 014 336,29	4 704 831,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 320 706,66	0,00	5 340 450,00	5 340 450,00	5 340 450,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 392 299,71		4 090 450,00	4 090 450,00	4 090 450,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	928 406,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
28031	Frais d'études	338 107,98		350 000,00	350 000,00	350 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	134 143,55		150 000,00	150 000,00	150 000,00
281311	Bâtiments administratifs	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281578	Autre matériel technique	1 972,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 926,52		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281828	Autres matériels de transport	2 352,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281838	Autre matériel informatique	354 529,61		370 000,00	370 000,00	370 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	58 301,11		70 000,00	70 000,00	70 000,00
28188	Autres immo. corporelles	22 074,18		25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 320 706,66		5 090 450,00	5 090 450,00	5 090 450,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		61 439 000,00	0,00	0,00	61 650 000,00	61 650 000,00	0,00	61 650 000,00	61 650 000,00
011	Charges à caractère général (3)	37 745 346,11	0,00	0,00	32 126 025,37	32 126 025,37	0,00	32 126 025,37	32 126 025,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 669 421,23	0,00		23 678 826,63	23 678 826,63		23 678 826,63	23 678 826,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	643 526,00	0,00	0,00	754 698,00	754 698,00	0,00	754 698,00	754 698,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		59 058 293,34	0,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		59 118 293,34	0,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00
023	Virement à la section d'investissement	1 392 299,71			4 090 450,00	4 090 450,00		4 090 450,00	4 090 450,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	928 406,95			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 320 706,66			5 090 450,00	5 090 450,00		5 090 450,00	5 090 450,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	61 650 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
013	Atténuations de charges (2)	60 600,00	0,00	80 600,00	80 600,00	80 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 595 461,19	0,00	29 475 612,41	29 475 612,41	29 475 612,41
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	807 906,00	0,00	553 240,00	553 240,00	553 240,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 120,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
Total des recettes de gestion des services		30 465 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	31 519 527,59
--	----------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	61 650 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		61 439 000,00	0,00	0,00	61 650 000,00	61 650 000,00	0,00	61 650 000,00	61 650 000,00
011	Charges à caractère général (4)	37 745 346,11	0,00	0,00	32 126 025,37	32 126 025,37	0,00	32 126 025,37	32 126 025,37
60228	Autres fournitures consommables	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	30 215 962,51	0,00	0,00	23 495 400,42	23 495 400,42	0,00	23 495 400,42	23 495 400,42
60611	Eau et assainissement	285 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	505 000,00	505 000,00	0,00	505 000,00	505 000,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	20 000,00	0,00	0,00	19 770,00	19 770,00	0,00	19 770,00	19 770,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 800,00	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00	0,00	5 800,00	5 800,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	64 404,00	0,00	0,00	64 140,00	64 140,00	0,00	64 140,00	64 140,00
60636	Habillement et vêtements de travail	22 002,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	102 900,00	0,00	0,00	87 196,00	87 196,00	0,00	87 196,00	87 196,00
60661	Médicaments	4 100,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	26 500,00	0,00	0,00	23 750,00	23 750,00	0,00	23 750,00	23 750,00
611	Contrats de prestations de services	1 846 079,00	0,00	0,00	2 453 420,00	2 453 420,00	0,00	2 453 420,00	2 453 420,00
6132	Locations immobilières	108 010,00	0,00	0,00	121 600,00	121 600,00	0,00	121 600,00	121 600,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	56 200,00	56 200,00	0,00	56 200,00	56 200,00
61358	Autres	180 500,00	0,00	0,00	146 851,60	146 851,60	0,00	146 851,60	146 851,60
614	Charges locatives et de copropriété	13 700,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00	28 500,00	28 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 500,00	0,00	0,00	12 593,24	12 593,24	0,00	12 593,24	12 593,24
6156	Maintenance	513 463,00	0,00	0,00	664 343,01	664 343,01	0,00	664 343,01	664 343,01
6168	Autres primes d'assurance	21 100,00	0,00	0,00	32 200,00	32 200,00	0,00	32 200,00	32 200,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6182	Documentation générale et technique	97 172,00	0,00	0,00	105 200,00	105 200,00	0,00	105 200,00	105 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	275 000,00	0,00	0,00	294 760,41	294 760,41	0,00	294 760,41	294 760,41
6185	Frais de colloques et de séminaires	59 800,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	4 578,60	0,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	950,00	0,00	0,00	950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	19 200,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	636 160,00	0,00	0,00	248 990,89	248 990,89	0,00	248 990,89	248 990,89

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	482 660,00	0,00		256 500,00	256 500,00	0,00	256 500,00	256 500,00
6231	Annonces et insertions	72 720,00	0,00		95 900,00	95 900,00	0,00	95 900,00	95 900,00
6233	Foires et expositions	35 800,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6234	Réceptions	28 230,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6236	Catalogues et imprimés	143 170,00	0,00		123 386,00	123 386,00	0,00	123 386,00	123 386,00
6238	Divers	37 950,00	0,00		45 780,00	45 780,00	0,00	45 780,00	45 780,00
6251	Voyages, déplacements et missions	71 450,00	0,00		54 614,07	54 614,07	0,00	54 614,07	54 614,07
6261	Frais d'affranchissement	174 500,00	0,00		192 900,00	192 900,00	0,00	192 900,00	192 900,00
6262	Frais de télécommunications	75 948,00	0,00		80 500,00	80 500,00	0,00	80 500,00	80 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 320,00	0,00		1 320,00	1 320,00	0,00	1 320,00	1 320,00
6281	Concours divers (cotisations)	204 145,00	0,00		208 875,50	208 875,50	0,00	208 875,50	208 875,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	236 600,00	0,00		255 600,00	255 600,00	0,00	255 600,00	255 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 514 822,00	0,00		2 198 734,23	2 198 734,23	0,00	2 198 734,23	2 198 734,23
63513	Autres impôts locaux	58 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6358	Autres droits	1 450,00	0,00		5 850,00	5 850,00	0,00	5 850,00	5 850,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 669 421,23	0,00		23 678 826,63	23 678 826,63		23 678 826,63	23 678 826,63
6331	Versement mobilité	347 900,00	0,00		453 010,96	453 010,96		453 010,96	453 010,96
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	61 695,23	0,00		70 650,00	70 650,00		70 650,00	70 650,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	165 086,00	0,00		211 938,39	211 938,39		211 938,39	211 938,39
64111	Rémunération principale titulaires	9 200 000,00	0,00		6 900 000,00	6 900 000,00		6 900 000,00	6 900 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		2 800 000,00	2 800 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00
64131	Rémunérations	4 200 000,00	0,00		3 600 000,00	3 600 000,00		3 600 000,00	3 600 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		135 000,00	135 000,00		135 000,00	135 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
64168	Autres emplois aidés	75 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
642	Indemnités jury soumises cotis. sociales	339 045,00	0,00		129 225,87	129 225,87		129 225,87	129 225,87
6431	Personnel pris en charge	310 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 301 455,00	0,00		2 638 573,92	2 638 573,92		2 638 573,92	2 638 573,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 464 240,00	0,00		2 605 427,49	2 605 427,49		2 605 427,49	2 605 427,49

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	84 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	160 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	370 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	560 000,00	0,00		560 000,00	560 000,00		560 000,00	560 000,00
6488	Autres	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	643 526,00	0,00	0,00	754 698,00	754 698,00	0,00	754 698,00	754 698,00
65311	Indemnités de fonction	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	9 900,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
65313	Cotisations de retraite	7 600,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	155 900,00	0,00		155 900,00	155 900,00	0,00	155 900,00	155 900,00
65818	Autres	356 526,00	0,00		460 298,00	460 298,00	0,00	460 298,00	460 298,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
65888	Autres	500,00	0,00		5 100,00	5 100,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		59 058 293,34	0,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		59 118 293,34	0,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00	0,00	56 559 550,00	56 559 550,00
023	Virement à la section d'investissement	1 392 299,71			4 090 450,00	4 090 450,00		4 090 450,00	4 090 450,00

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	928 406,95			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	928 406,95			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 320 706,66			5 090 450,00	5 090 450,00		5 090 450,00	5 090 450,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
013	Atténuations de charges (3)	60 600,00	0,00	80 600,00	80 600,00	80 600,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	29 595 461,19	0,00	29 475 612,41	29 475 612,41	29 475 612,41
706881	Cotisations obligatoires	16 500 000,00	0,00	17 500 000,00	17 500 000,00	17 500 000,00
706884	Produits titre gest° contrats assurances	80 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
706888	Autres	7 594 914,00	0,00	8 072 117,70	8 072 117,70	8 072 117,70
708773	Remb. frais coût lauréat	764 147,00	0,00	489 769,36	489 769,36	489 769,36
708774	Remb. frais transfert de ress. du CNFPT	2 454 381,00	0,00	2 593 654,00	2 593 654,00	2 593 654,00
708778	Remb. frais, autres frais	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 278 019,19	0,00	316 571,35	316 571,35	316 571,35
7088	Produits activités annexes (abonnements)	804 000,00	0,00	421 500,00	421 500,00	421 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	807 906,00	0,00	553 240,00	553 240,00	553 240,00
744	FCTVA	0,00	0,00	1 240,00	1 240,00	1 240,00
74718	Autres participations Etat	5 906,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747882	Contribut° pour personnel privé d'emploi	600 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
747888	Autres	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 120,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75888	Autres	1 120,00	0,00	1 020,00	1 020,00	1 020,00
Total des recettes de gestion des services		30 465 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		30 475 087,19	0,00	30 130 472,41	30 130 472,41	30 130 472,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 50.00 €		2021-03-30
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Sans classe	5	30/11/2009
L	2031 Frais d'études	5	29/11/2023
L	2045 Subventions d'équipement versées	5	29/11/2023
L	2051 Brevets et licences	3	29/11/2023
L	2121 Plantations	15	29/11/2023
L	2151 Installations de voirie	20	29/11/2023
L	Equipement actif de réseau	10	29/11/2023
L	21578 Appareils de levage et ascenseurs	20	29/11/2023
L	2181 Agencements et aménagements de bâtiments	15	29/11/2023
L	21811 Autres agencements, aménagements de terrains	15	29/11/2023
L	21812 Bâtiments légers, abris	10	29/11/2023
L	21828 Véhicules	7	29/11/2023
L	2184 Chaises pliantes	12	29/11/2023
L	21841 Chaises en bois, chaises de bureau	15	29/11/2023
L	218410 Outillages électriques et électroniques	8	29/11/2023
L	21842 Fauteuils de bureau	10	29/11/2023
L	21843 Bureaux	15	29/11/2023
L	21844 Mobiliers de rangement	15	29/11/2023
L	21845 Tables extérieures	5	29/11/2023
L	21846 Tables de réunion	15	29/11/2023
L	21847 Coffre-fort	20	29/11/2023
L	21848 Autres mobiliers	12	29/11/2023
L	21849 Equipements de cuisine	15	29/11/2023
L	2185 Smartphone haut de gamme	4	29/11/2023
L	21851 Autre smartphone	3	29/11/2023
L	21852 Téléphone fixe	10	29/11/2023
L	2188 Serveur	7	29/11/2023
L	21881 Ecran	7	29/11/2023
L	218810 Equipement audio-visuel	5	29/11/2023
L	218811 Tablette haut de gamme	4	29/11/2023
L	218812 Autre tablette	3	29/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21882 PC fixe	5	29/11/2023
L	21883 Imprimante	3	29/11/2023
L	21884 PC portable	4	29/11/2023
L	21885 Vidéo-projecteur	5	29/11/2023
L	21886 Scanner	5	29/11/2023
L	21887 Traceur	10	29/11/2023
L	21888 Disque dur réseau	5	29/11/2023
L	21889 Serveur de téléphonie	10	29/11/2023
L	2312 Constructions sur sol d'autrui	0	29/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					155 900,00
657363	2024-12	Aide au fonctionnement de l'association	Association Nationale des Directeurs et Directeurs-Adjointes des Centres de Gestion de la FPT	Association	3 000,00
657363	2024-18	Aide au fonctionnement de l'association	Caisse de solidarité du Personnel du CIG	Association	152 900,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		264,00	0,00	264,00	185,00	40,00	225,00
Adjoint administratif	C	12,00	0,00	12,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	35,00	0,00	35,00	33,00	0,00	33,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	18,00	0,00	18,00	17,00	0,00	17,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	74,00	0,00	74,00	31,00	33,00	64,00
Attaché hors classe	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché ou attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché ou ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	25,00	0,00	25,00	23,00	0,00	23,00
Cadre d'emplois des attachés	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Cadre d'emplois des attachés, ingénieurs ou médecins	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre d'emplois des rédacteurs	B	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur territorial	A	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Redacteur ou assistant de conservation du patrimoine	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	25,00	0,00	25,00	18,00	6,00	24,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	24,00	0,00	24,00	20,00	0,00	20,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	19,00	0,00	19,00	18,00	0,00	18,00
cadre d'emplois des adjoints administratifs	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		55,00	0,00	55,00	28,00	17,00	45,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Cadre d'emplois des ingénieurs en chef hors classe ou ingénieurs en chef ou ingénieurs ou attachés	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	27,00	0,00	27,00	9,00	14,00	23,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur ou ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		36,00	1,00	37,00	17,00	11,00	28,00
Assistant socio éducatif	A	13,00	1,00	14,00	11,00	2,00	13,00
Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre d'emplois des assistants socio éducatifs	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Cadre d'emplois des infirmiers en soin généraux	A	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Médecin des comités médicaux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Médecins (médecins du travail)	A	12,00	0,00	12,00	2,00	7,00	9,00
Psychologue de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Bibliothécaire principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CIG DE LA PETITE COURONNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		359,00	1,00	360,00	232,00	70,00	302,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Assistant socio éducatif	A	MS	iB 453	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Assistant socio éducatif	A	MS	IB 658	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Assistant socio éducatif	A	MS	IB 444	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Assistant socio éducatif	A	MS	IB 461	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 444	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 464	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 469	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 499	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 523	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 525	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 567	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 653	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Attaché	A	ADM	IB 816	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Bibliothécaire	A	CULT	IB 590	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Directeur territorial	A	ADM	IB 998	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Ingénieur	A	TECH	IB 541	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Ingénieur	A	TECH	IB 788	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Ingénieur	A	TECH	IB 816	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Ingénieur	A	TECH	IB 444	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 489	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 495	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 518	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 559	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 565	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur	A	TECH	IB 713	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	HEB bis	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecin des comités médicaux	A	MS	HEB 3	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEB2B	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEB3	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEB3B	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEC2	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEC3	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEB2B	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Médecins (médecins du travail)	A	MS	HEB2	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Psychologue de classe normale	A	MS	IB 809	0,00	332-8-2° Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	IB 393	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Rédacteur	B		IB 396	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Technicien	B	TECH	IB 389	0,00	332-8-2° Autres	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par le président (1),

A CIG de la Petite Couronne, salle Drakkar, le 27/03/2024

Délibéré par l'assemblée du conseil d'administration(2), réunie en session Adoption du budget primitif de l'exercice 2024

A CIG de la Petite Couronne, Pantin, le 27/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil d'administration (2),(3).

ASSAYAG Sabrina (x 2)	
BELHOMME Jacqueline	
BENISTI Jacques Alain (x 2)	
BERSON Fernand	
CAREL Pierre-Olivier (x 2)	
CHAVANON Marie (x 2)	
DE LA MARQUE Patrick (x 2)	
DESPRES Catherine	
FOISY Bernard (x 2)	
KERN Françoise (x 2)	
LAUNAY Philippe	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2024, et de la publication le 27/03/2024

A CIG de la Petite Couronne, Pantin, le 27/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.